

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DES FINANCES
ET DE L'ECONOMIE
INSPECTION GENERALE
DES FINANCES.

ATTESTATION DE CONTROLE

Nous soussignés Ephrem RANGIRA, Alphonse KWISEKA,
Gérard RUSANGIZA certifions avoir contrôlé la gestion comptable
de l'Ambassade Rwandaise à Paris pour la période du 10/03/1973
au 19/12/1975 et avoir consigné nos remarques en pages suivantes:

Fait à Paris, le 19/12/1975

RANGIRA Ephrem

KWISEKA Alphonse

RUSANGIZA Gérard

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DES FINANCES
ET DE L'ECONOMIE
INSPECTION GENERALE
DES FINANCES.

RAPPORT DE CONTROLE SUR LA COMPTABILITE
DE L'AMBASSADE DU RWANDA A PARIS

I. Le contrôle de la Comptabilité de l'Ambassade du Rwanda à Paris a porté sur les opérations effectuées depuis le dernier contrôle en date du 10/03/1973 jusqu'au 19/12/1975.

Pendant cette période la comptabilité a été tenue par les comptables ci-après, sous la supervision des Ambassadeurs KAKAKE E. et KANANURA Jules.

Monsieur LIBERA J.B. du 10/03/1973 au

Monsieur MUTAGANZWA du au 19/09/1974

Monsieur MUYAGISHALI du 19/09/1974 au 20/05/1975

Monsieur HAKIZIMANA A. du 20/05/1975 au 19/12/1975.

Le contrôle s'est terminé par le constat d'un manquant de caisse de 376.180 FRW résultant des feuilles d'observations et P.V. de déficit ci-annexés. De ce manquant une somme de 307.165 FRW est mise à charge de Monsieur HAKIZIMANA A. est comptabilisée sous le poste n°0067/0146 du 19/12/1975 et une autre de 69.015 FRW à charge de Monsieur MUYAGISHALI est comptabilisée sous le poste n°0067/0147 du 19/12/1975.

II. CONSIDERATION SUR:

1. L'encaisse:

Nous avons constaté d'après l'encaisse détaillée au P.V. de situation de caisse ci-annexé le montant de 6.264 FF ou 129.226 FRW représentant des bons pour non autorisés. Nous avons attiré l'attention du comptable qu'il doit bannir l'habitude d'accorder des avances avec l'argent de l'Ambassade sous peine d'encourir des sanctions disciplinaires.

2. Tenue générale de la comptabilité:

La tenue de la comptabilité de l'Ambassade Rwandaise à Paris laisse beaucoup à désirer. Le comptable actuel HAKIZIMANA A. devrait bannir en lui le complexe consistant à croire qu'il ne sait pas faire la comptabilité. Il devrait plutôt contrôler sa caisse régulièrement, enregistrer dans son livre de caisse les opérations au fur et à mesure qu'elles s'effectuent et exécuter à temps les feuilles d'observations que l'Ordonnateur Trésorier lui adresse mensuellement.

3. Sens de l'économie:

Il faut éviter le gaspillage de fonds, pour cela avant l'engagement d'une dépense relativement importante comme par exemple pour l'achat du matériel ou du mobilier, une demande préalable est requise pour que les autorités hiérarchiques jugent de l'opportunité de la dépense envisagée. Nous avons constaté que les frais suivant sont à réduire au strict nécessaire, exemple :

a) Les frais médicaux:

Pendant les exercices 1974 et 1975 l'on a dépensé plus de 1.661.272 FRW uniquement rien que pour les frais médicaux: n'y aurait-il pas moyen d'étudier la possibilité d'alléger un peu ce poste?

b) L'achat des timbres postaux :

Pendant l'année 1974 l'on a dépensé plus de 117.408 Frs rien que pour l'achat des timbres postaux; leur emploi judicieux est à surveiller.

c) Les frais de taxis:

En 1975 l'on a dépensé plus de 70.000 FRW alors que l'Ambassade dispose d'un véhicule officiel et que par ailleurs, chaque diplomate possède son véhicule personnel; ces frais de taxis sont à réduire au strict nécessaire.

d) Lovers de maisons:

Depuis le mois d'octobre 1975, Monsieur MUTHAGIKALI a quitté la maison qu'il occupait et cependant l'Ambassade jusqu'à ce jour de contrôle elle continue à payer les loyers pour cette maison inhabitée cela nous paraît anormal vu que notre budget ne nous permet pas de tels gaspillages.

4. Tenue du livre de caisse et autres documents comptables :

Le livre de caisse devrait être plus soigné, son libellé doit être plus clair et plus concis et pour cela il doit comporter toutes les références importantes pour chaque opération de dépense ou de recette à savoir : indiquer clairement le motif de la recette ou de la dépense; indiquer la provenance de la recette ou le nom du bénéficiaire la date et le n° de la facture. Lorsqu'il s'agit des sommes payées mains en mains l'acquit du bénéficiaire est obligatoire. Les n°s des chèques ainsi que le banquier doivent également figurer dans le libellé : la numérotation des postes au livre de caisse est ininterrompue.

5. Tenue des inventaires:

Le comptable de l'Ambassade doit attirer son attention sur la tenue des inventaires: chaque objet acquis au profit de l'Ambassade doit être immédiatement inscrit dans le registre d'inventaire permanent qu'il doit ouvrir à cet effet. Ce registre renseignera l'objet acheté, la date et sa valeur puis il sera périodiquement révisé par le Chef de mission et constituera de remise reprise entre les comptables entrants et sortants. Aus-i à fin de déterminer la responsabilité, tout nouveau diplomate-appelé à occuper telle habitation devra signer pour la reprise du mobilier et du matériel trouvé sur place. Nous avons constaté que certains objets achetés en 1974 et 1973 ont été omis sur l'inventaire. Exemple : 1 frigo acheté le 13/09/1974 , un salon à 3 fauteuil acheté en 1973 ne renseignait que 2 fauteuils seulement etc...

6. Sommes encore à récupérer :

Lors de ce contrôle, il a été constaté que le personnel de l'Ambassade rwandaise à Paris ancien ou nouveau doit encore rembourser les dettes qu'ils ~~ont~~ contractées à l'Ambassade et pour cela il faut que le comptable de l'Ambassade tienne cette situation à jour. Nom de redevable, date, montant dû, référence du rapprochement.

7. Bourses d'études :

Nous avons suggéré qu'un relevé régulier et mensuel soit désormais effectué pour le paiement des bourses aux étudiants rwandais à Paris. Ainsi que pour d'autres dépenses effectuées pour le compte des autres services gouvernementaux. A ce sujet le compte de l'Ambassade rwandaise à Paris se trouve en découvert à cause des paiements qu'elle effectue pour ces services gouvernementaux qui ne lui renvoient pas à temps la compensation par le transfert direct.

III. CONCLUSION :

1. Il faut hâter le remboursement du déficit de caisse de FRW 376.180 constaté lors de ce contrôle également. Les sommes signalées par le Minaffet dans ses lettres d'observations sont à poursuivre leur recouvrement puis la liste de ces débiteurs est à tenir à jour.
2. Les bons pour dans la caisse de l'Ambassade sont prohibés.
3. Un registre d'inventaire permanent est à créer dans l'immédiat.

Fait à Paris, le 19/12/1975

Les Contrôleurs des Finances

RANGIRA Ephrem

KWISSEKA Alphonse

RUSANGIZA Gérard

FEUILLES D'OBSERVATION RELATIVES A LA GESTION DE MONSIEUR MONTAGISIALI
COMPTABLE DE L'AMBASSADE RWANDAISE A PARIS PERIODE DU 19/09/1974 AU
29/05/1975:

: Livre de caisse :			Libellé	Entrées	Sorties
: Dates :	N° :				
: 01/01/1975 :	- :		: Erreur de report en recettes au 01/01/75 :		
:	:		: il fallait 720.070 FRW (35.954,86 FF :		
:	:		: au taux de 20,60 FRW et non 712.707 FRW).. :	7.363	-
:	:		:		
: 01/02/1975 :	- :		: Erreur de report en dépenses au 01/02/75 :		
:	:		: il fallait 52.451 FRW (2.546,65 FF au :		
:	:		: taux de 20,60 FRW) et non 58,865 FRW :		
:	:		: inscrit en recette :	-	111.326
:	:		:		
: 01/02/1975 :	28 :		: Réajustement du taux de change au 01/02/ :		
:	:		: 1975 1 FF = 20,60 FRW au 31/01/1975, puis :		
:	:		: il devient 21,34 FRW au 01/02/1975 le :		
:	:		: comptable a omis ce réajustement de :		
:	:		: 1.885 FRW. :	-	1.885
:	:		:		
: 02/02/1975 :	- :		: Voir poste 28 du 21/02/1975 le comptable :		
:	:		: a omis l'inscription en dépenses de :		
:	:		: 35.408 FRW salaire du dactylographe :	-	35.408
:	:		:		
: 01/03/1975 :	- :		: Erreur de report en entrées au 01/03/75 :		
:	:		: il fallait 2.012.877 FRW (94.324,14 FF :		
:	:		: du taux de 21,34 FRW) et non 2.181.893 :		
:	:		: FRW. :	-	169.016
: 01/04/1975 :	- :		: Erreur de report en entrées au 01/04/75 :		
:	:		: il fallait 316.175 FRW et non 345.421 FRW. :	-	29.246
:	:		:		
: 01/03/1975 :	- :		: Réajustement de taux de change: au :		
:	:		: 01/03/1975 1 FF = 21,91 FRW tandis qu'au :		
:	:		: 28/02/1975 ce taux était de 21,34 FRW. :	33.765	-
:	:		:		
: 30/04/1975 :	26 :		: Le comptable a omis d'inscrire en sorties :		
:	:		: 88 FRW. :	-	88
:	:		:		
: - :	- :		: Erreur d'inscription en dépenses au :		
:	:		: 01/04/1975 à reprendre en recettes pour :		
:	:		: annulation :	287.378	-
:	:		:		
: 01/05/1975 :	- :		: Erreur de report au 01 mai 1975 il :		
:	:		: fallait 2.240.532 FRW 102.260,70 FF au :		
:	:		: taux de 21,91 FRW et non 2.199.642 FRW). :	40.890	-
:	:		:		
: - :	- :		: Réajustement du taux de charge: au 01/05/ :		
:	:		: 1975 1 FF contre 21,91 FRW au 30/04/1975 :		
:	:		: le comptable a omis ce réajustement de :		
:	:		: 26.588 FRW. :	26.588	-
Totaux				415.984	346.969
Solde				-	69.015
Balance				415.984	415.984

Les opérations ci-dessus ont été portées dans le livre de caisse
- de l'Ambassade Rwandaise à Paris sous le poste n° 0135 à 0145 et poste 147 du 19/12/1975.

Paris, le 19/12/1975

Les Contrôleurs

RANGIRA Ephrem

KWISHEKA Alphonse

MUSANGIRA Gérard

FEUILLES D'OBSERVATION RELATIVES A LA GESTION COMPTABLE DE MONSIEUR
HAKIZIMANA ANTOINE DEPUIS LA PERIODE DU 20/05/1975 AU 19/12/1975 :

Livres de caisse		Libellé	Entrées	Sorties
Dates	N°			
01/06/1975	-	Erreur de report au 01/06/75 il fallait en entrée 2.183.405 FRW et non 2.347.427 P FRW.	-	164.022
01/07/1975	-	Erreur de report en entrée au 01/07/75 il fallait 4.537.848 FRW et non 2.642.023 FRW.	1.895.825	-
01/08/1975	-	Erreur de report au 01/08/75 en entrées il fallait 532.868 FRW et non 1.332.273 FRW.	-	799.405
01/09/1975	-	Erreur de report en entrée au 01/09/75 il fallait 1.724.978 FRW et non 1.350.318 FRW(soit 77.387,97 FF.)	374.660	-
01/09/1975	-	Réajustement du taux de change: au 31/08/75 était 22,29 FRW pour 1 FF et devient 21,48 FRW au 01/09/75 il a donc Omis 62.684 FRW en dépense.	-	62.684
01/10/1975	-	Erreur de report au 01/10/75 en entrées il fallait 2.123.995 FRW et non 1.393.750 FRW soit 98.882,44 FF.	730.245	-
01/10/1975	-	Réajustement du taux de change au 30/09/75 était 21,48 FRW pour 1 FF. et devient 21,25 FRW au 01/10/1975.	-	22.743
Octobre 1975	-	Erreur d'addition au folio 087 octobre 75 en sortie il fallait 12.692.718 FRW et non 1.246.223 FRW.	-	22.995
01/11/1975	-	Erreur de report au 01/11/75 en entrées il fallait 52.441 FRW et non 1.696.897 FRW.	-	1.644.456
31/05/1975	023	La dépense est 30.692 FRW et non 30.683 FRW.	-	9
31/05/1975	024	La dépense est de 13.426 FRW et non 17.736 FRW.	4.310	-
31/05/1975	074	Omission de prendre en recette 9.112 FRW de droit de chancellerie.	9.112	-
30/06/1975	009	Omission d'inscrire la dépense de 47.558 FRW.	-	47.558
30/06/1975	016	Il fallait une dépense de 14.511 FRW et non 15.511 FRW.	1.000	-
30/06/1975	040	Il fallait une dépense de 251,5 FF et non 261,5 FF soit une différence de 222 FRW.	222	-
30/07/1975	049	Il fallait une dépense de 1.720 FRW et non 1.698 FRW.	-	22
30/07/1975	054	Il fallait une dépense de 825 FRW et non 828 FRW.	3	-
30/07/75	055	Il fallait une dépense de 6.798 FRW et non 6.801 FRW.	3	-
30/07/1975	-	Erreur d'addition en sortie folio 079 il fallait 3.531.312 FRW et non 3.557.133 FRW.	25.821	-

SUITE GESTION DU COMPTABLE HAKIZIMANA:

: Livre de caisse :			Libellé	Entrées	Sorties
: Dates :	: N° :	:	:	:	:
: 30/07/75 :	: 036 :	:	: Trop porté en dépense 2 FRW à reprendre en	:	:
:	:	:	: recette.	: 2 :	: -
: 02/10/75 :	: 021 :	:	: Il fallait 17.536 FRW en dépense et non 17.356:	:	:
:	:	:	: FRW.	:	: 180
: 02/10/75 :	: 042 :	:	: Porté en recette 17.536 FRW par erreur cfr	:	:
:	:	:	: poste 021 du 02/10/1975.	:	: 17.536
: 02/10/75 :	: 043 :	:	: Il fallait 30.914,11 FF et non 31.473,86 FF.	: 11.548 :	: -
: 02/10/75 :	: 051 :	:	: Il fallait 332,5 FF et non 332 FF.	: - :	: 10
				<i>To Aux</i> :	: 3.052.751 : 2.781620
				Solde :	: - : 271131
				Balance :	: 3.052.751 : 3.052751

Les opérations ci-dessus ont été portées dans le livre de caisse de l'Ambassade rwandaise à Paris sous les postes n°0067/0111 à 0067/0134 et 146 du 19/12/1975.

Paris, le 19/12/1975

Les Contrôleurs:

Ephrem RANGIRA

KWISIKA Alphonse

MUSANGIZA Gérard



AMBASSADE A PARIS

PROCES-VERBAL DE SITUATION DE CAISSE

N°

L'an mil neuf cent soixante quinze,
le dix-neuvième jour du mois de décembre, nous soussignés :

- Ephrem RANGIRA, Contrôleur des Finances
- Alphonse KWISEKA, Chef de Bureau au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
- Gérard RUSANGIZA, Vérificateur des livres de Caisse des Ambassades du Rwanda
- Antoine HAKIZIMANA, Comptable tenant la caisse sous la supervision de Monsieur Jules KANANURA

Ambassadeur du Rwanda à Paris

avons établi comme suite la situation de caisse de l'Ambassade du Rwanda à Paris après l'opération comptabilisée sous le poste n° 067/0110 de ce jour :

A - Caisse

1 Espèces :	Nombre	Montant
- Billets de 100	15	1 500,00 FF
" " 50	3	150,00 FF
" " 10	32	320,00 FF
Pièces de 5	2	10,00 FF
" " 1	12	12,00 FF
" " 0,50	2	1,00 FF
" " 0,20	3	0,60 FF
" " 0,10	1	0,10 FF
" " 0,05	1	0,05 FF
		1 993,75 FF
2 - Titres valant espèces :		
a) Bons Pour trouvés dans la caisse et émis par :		
NOMS	Date	Montant
- HAKIZIMANA Antoine	19/09/75	700,00 FF
- KAGENZA Alphonse	mai 75	4 800,00 FF
- BASEBYA Augustin	-	700,00 FF
- CALLIXTE Gérard	02/12/75	64,00 FF
b) Chèques :		
n° 1574424 du 16/12/75 émis par Mlle Mireille LABROUE :		56,00 FF
n° 73959630101 du 02/12/75 émis par M. CALLIXTE Gérard :		20,00 FF
3 - Dépôt en Banque		
(Banque Nationale de Paris)		
- Compte n° 85212 suivant extrait du 08/12/75	=	22,786,12 FF
- " n° 85289 " " 15/07/75	=	40 346,14 FF
- " n° 85239 " " 15/11/75	=	152,29 FF
TOTAL (1 + 2 + 3)	=	
		71 618,30 FFF ou
	FRW	1 477 486

.../...

B - Arrêt des écritures

Entrées de fonds	=	3 363 923	FRW
Sorties des fonds	=	3 504 267	FRW
Débit		140 344	FRW

Il résulte du rapprochement des écritures ci-dessus un solde débiteur de 140 344 FRW.

En fois de quoi nous avons dressé le présent Procès-Verbal de situation de Caisse au jour, mois et an que dessus.

Les CONTROLEURS :

RANGIRA Ephrem

KWISSEKA Alphonse

RUSANGIZA Gérard

Le Comptable de l'Ambassade

HAKIZIMANA Antoine

L'AMBASSADEUR

KANANURA Jules.

Note complémentaire:

Du montant de l'encaisse ci-dessus, soit 1.477.486 FRW il faut déduire la somme des chèques émis et portés en dépense au LDC non encore touchés par les bénéficiaires selon le détail ci-annexé, à savoir 1.653.864 FRW.

Ainsi les opérations se présentent comme suit: $1.477.486 \text{ FRW} - 1.653.864 \text{ FRW} = - 176.378 \text{ FRW}$ alors que le solde comptable du LDC accuse ~~140.344~~ 140.344 FRW d'où une discordance de 36.034 FRW.

P.V. DE DEFICIT DE CAISSE :

L'an mil neuf cent soixante quinze le 25ème jour du mois de décembre, Nous soussignés :

Ephrem RANGIRA Contrôleur des Finances

Alphonse KWISEKA Chef de Bureau au MINAFFET

Gérard RUBANGIZA, Vérificateur des L.D.C. des Ambassades

après vérification de la Comptabilité de l'Ambassade du Rwanda à Paris pour la période du 10/03/1973 au 19/12/1975, avons arrêté :

Les entrées de fonds à la somme de	=	6.832.658 FRW
Les sorties de fonds à la somme de	=	6.632.856 FRW
et l'excédent des entrées sur les sorties à la somme de	=	199.802 FRW

Le montant de l'encaisse portée au P.V. de situation de caisse en date du 19/12/75 à Paris se chiffrait par un découvert de = 176.378 FRW

Il résulte du rapprochement des écritures ci-dessus un manquant de caisse s'élevant à la somme de = 376.180 FRW

La raison du présent manquant est expliquée dans le rapport de contrôle ci-annexé et est mis sous la responsabilité des comptables ci-après :

Monsieur HAKIZIMANA Antoine à concurrence de 307.165 FRW comptabilisés sous le poste n°0146 du 25/12/1975 et MUNYABISHALI à concurrence de 69.015 FRW comptabilisé sous le poste n°0147 du 25/12/1975.

De tout quoi, nous avons dressé le présent P.V. de déficit au jour, mois et an que dessus.

LES CONTROLEURS :

Ephrem RANGIRA

Alphonse KWISEKA

Gérard RUBANGIZA.

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
RWANDAISE A PARIS

INVENTAIRE DU MATERIEL ET MOBILIER
BUREAU DE L'AMBASSADEUR AU 31.12.72

NOMBRE	NOMENCLATURE	ANNEE d'achat	VALEUR totale	OBSERV.
1	Portrait du Président			
1	Soole pour agenda	1964		
1	Appareil de téléphone	1964		
1	Fauteuil de bureau	1964		
1	Armoire en bois	1965	1.310	
1	Canapé 3 places	1965		
3	Fauteuil	1965	3.000	
2	Tapis	1965		
3	Chaises en bois	1965	243	
1	Bureau en bois	1965	600	
1	Agrafeuse			
1	Corbelle à papier			
1	Petite table			
1	Annuaire de l'OCAM	1969	70	
1	Dictionnaire Littré	1970	420	
1	Bureau dactylo + guéridon			
	acajou	1970	670,35	
1	Double rideaux veilage toile	1970		
2	Cendriers avec pieds			
1	Tablette pour téléphone	1972		
1	Porte-document			
1	Drapeau			
3	Valises diplomatique	1972		

BUREAU SERVICE CULTUREL

NOMBRE	NOMENCLATURE	ANNEE D'ACHAT	VALEUR TOTALE	OBSERV.
1	Photo du Président G.Kayibande	1964		
1	Carte routière du Rwanda			
4	Chaises de bureau	1964		
1	Classeur métallique à roulette			
2	Bureaux semi-ministre	1965		
1	Paire de ciseaux	1966		
1	Poste de téléphone	1965		
2	Armoire métallique	1964		
1	Agraffeuse	1973		
1	Cendrier			
1	Projecteur de diapositives	1966	429	
550	Diapositives			
2	Files sur le Rwanda (Tourisme et économie)			
1	Guide juridique			
1	Code P. § Dvos			
	<u>BIBLIOTHEQUE</u>			
1	Bureau métallique	1966	282,00	
1	Chaise			
4	Etagères métallique contenant documentations diverses			
2	Lampes néon auroles			
	<u>SALLE REPRODUCTION</u>			
1	Appareil de polycopie	1964	3.000,00	
1	Vieille table en bois	1963	50,00	
	<u>MAGASIN</u>			
1	Table métallique			
1	Appareil de photocopie	1966	2.800,00	
	<u>CUISINE</u>			
1	Echelles	1964		
1	Réfrigérateur et transforma- teur	1970	345,00	
1	Service à café	1971	55,00	
2	Aspirateurs	1964		1 cassé, l'autre usé
-	Valises diplomatiques			

Nombre	Nomenclature	Année	Valeur	Observ.
5	Drapeaux du Rwanda			
-	Documentations diverses			
	<u>Voiture</u>			
1	Mercèdes 220	1970	13.988,01 DM	
4	Faniens pour voiture	1967	180,00	
1	Aspirateur pour voiture	1973	134,60	
	<u>SALLE D'ATTENTE</u>			
1	Petite table ronde			
4	Chaises			
1	Cendrier avec pied			
1	Plan aural de Paris	1964	90,00	
1	Porte manteau	1965	50,00	
1	Laspadair		108,75	
2	Cartes			
1	Armoire			
2	Statuettes			
2	Vanneries			
1	Appareil de téléphone			
1	Double rideaux (veilage et toile)			
1	Table classeur annuaire	1972		
1	Harpe			
	<u>SECRETARIAT-ARCHIVE</u>			
1	Bureau, table et caisse	1964	1.000,00	
1	Chaise pour dactylo	1964	252,40	
1	Sacle pour agenda	1964	7,20	
1	Finco à plancher	1964		
1	Armoire métallique	1964		
1	Appareil téléphonique	1964		
1	Machine à écrire	1965	1.800,00	
1	Classeur métallique pour stenc	1966	154,00	
1	Agraffeuse	1967	7,40	
1	Perforatrice	1967	15,00	
1	Corbeille à papier	1967	8,00	
1	Fichier métallique	1967	92,00	
1	Telex	1972		
1	Classeur 4 tiroirs	1972	543,00	
2	classeurs métalliques à 4 tiroirs			
1	Photo paysage			
1	Porte document	1972		

4

NOMBRE	NOMENCLATURE	ANNEE d'achat	VALEUR totale	OBSERVATION.
--------	--------------	------------------	------------------	--------------

Secrétariat-archivé (suite)

1	Porte combiné -téléphone 1972			
1	Cendrier			
1	Fauteuil de bureau			
1	Bureau métallique pour telex			
1	Calendrier air France			
1	Règle			

SECRÉTARIAT-RECEPTION

1	Portrait du Président	1964		
1	Socle pour agenda	1964	7,60	
1	Chaise pour Secrétaire	1964	126,00	
1	Chaise métallique	1964	40,00	
1	Appareil de téléphone	1965		
1	Tapie rouge	1965	455,00	
1	Tableau femme rwandaise	1965		
1	Tableau paysage rwandais	1965		
1	Règle plate	1967	2,60	
1	Agraffeuse	1967	7,40	
1	Corbeille à papier	1967	3,00	
1	Dictionnaire larrousse	1963	39,00	
1	Bureau, table et caisson	1971	1.006,26	
1	Machine à écrire élec- trique	1971	2.578,20	
1	Porte copie	"		
1	Porte combinée	"		
1	Lampe de bureau			
2	P. Porte documents			
1	Statuette du Rwanda			
2	Doubles rideaux (veilage et toile)			
1	Balace à lettre			
1	Ouvre lettre			
1	Pince à lettre			
1	Cachet pour imprimé			
1	Vannerie rwandaise			
3	Lampe néon			
1	Cendrier			
1	Socle même téléphonique			

nombre	nomenclature	année d'achat	valeur totale	observ.
<u>Bureau Service consulaire</u>				
1	Machine à écrire	1963	600,00	
1	Machine à calculer	1963	400,00	
2	Chaises métalliques	1964	80,00	
1	Cendrier			
1	Fauteuil de bureau	1964	163,00	
1	Bureau Ministre	1964	400,100	
1	Socle à agenda	1964	7,00	
1	Appareil de téléphone	1965		
1	Corbeille à papier	1967	8,00	
1	Porte-tampons	1967	15,00	
1	Tapis			
1	Rideau et veilage	1970		
3	Lampes -néon	1970		
1	Coffre-fort	1970	229,15	
1	Appareil Dymo	1970	18,00	
1	Petit bureau	1970		
1	Classeur non inflammable	1971	2.161,04	
1	Machine à écrire portative Tapy	"	550,00	
1	Porte-manteaux			
1	Socle à agenda			
2	Agraffeuses			
3	Classeurs à 3 tiroirs pour dossiers suspendus (secrétariat)	1974	1.486,80	
2	Lampes de bureaux de travail de l'Ambassadeur	1974	787,20	
1	Voiture mercèdes benz 230/4"		25.942,00	
1	Bureau direction à palissandre des Indes piétement chargé serrures durs caisson	1974	2.850,00	
1	Meuble de rangement direction AB 160 palissandre des Indes sur socle 2 tablettes en bois	1974	1.808,00	
1	Fauteuil direction stecloase, 451.330 T tissu beige n°836	1974	1.060,00	
2	Chaises visiteurs Steclcase; 451.330 T tissu beige n°836 "		1.560,00	
1	Table téléphone TM1 Palissande des Indes Piétement chromé-poignée cuir	1974	1.100,00	
6	Chauffeuses AC en vinyl prairie		7.320,00	
1	Table basse Réf.63-1200X600-Palis- sandre des Indes-piétement chromé		700,00	
1	Aspirateur	1975	219,00	

Nombre	nomenclature	année d'achat	valeur totale	observ.
--------	--------------	------------------	------------------	---------

SALON + SALLE A MANGER

8	Rideaux -ambrasses -tissus doublure + façon	1973	5.384,92	Neuf
2	Appliques murales 1	1974	500,-	
2	Appliques murales	1973	471,-	
1	Table (8 personnes)	"	1.230,-	
6	Chaises	"	1.590,-	
4	Chaises	"	660,-	
1	Lustre 3 lumières	1974	266,50	Neuf
1	Canapé de 3 places	"	3.070,-	
2	Fauteuils	"	1.480,-	
1	Tapis	"	1.080,-	
2	Fauteuils	"	1.480,-	

ENTREE

2	Appliques murales	1973	174,-	Neuf
2	Appliques murales	1974	250,-	

CORRIDOR

1	Lanterne	1973	280,-	
1	Lustre	1974	35,-	

ESCALIER

1	Lanterne	1973	136,-	
---	----------	------	-------	--

CHAMBRE A COUCHER

6	Rideaux-ambrasses-tissus doublure (tout compris)	1973	3.355,57	
1	Lustre	"	290,-	
1	Lampe	"	174,-	
1	Armoire (garde-robes)	"	1.444,-	
1	Lit double	"	1.140,-	
2	Chevets à 3 tiroirs	1973	1.240,-	
1	Matelas	"	643,-	
1	Sommier	"	388,-	
1	Lit d'enfant	1974	385,-	
1	Matelas	"	66,-	
1	Armoire de lingerie	"	876,-	
1	Commode	"	375,-	
	Matériel d'éclairage	1973	1.509,-	

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
RWANDAISE A PARIS

INVENTAIRE DU MATERIEL ET MOBILIER à la
Résidence au 31/12/74 (achetés en
1973 et 1974)

Nombre	Nomenclature	Année	Valeur	Observation
<u>CHAMBRE (2)</u>				
2	Ensembles Merinos	1973	1.488,-	Neuf
1	Porte manteaux	"	150,-	
1	porte costume	"	45,-	
	Tringles et rideaux	"	804,-	
<u>CUISINE</u>				
1	Table	1974	305,-	Neuf
1	Frigo	"	1.750,-	
	Equipements ménagers	"	3.216,50	"
<u>SALLE DE BAIN</u>				
1	Porte serviette double	"	62,-	
3	Porte serviettes mobile	"	44,-	
2	Porte brosse et verres	"	32,-	
3	coupelle à savon	"	12,-	
3	Supports à coupelle	"	15,-	
4	Tapis de bain	"	38,-	
1	Armoire toilette	"	75,-	
<u>DIVERS</u>				
	Aspirateur	1974	382,-	Neuf
	Porte manteaux	"	95,-	
<u>RESIDENCE AMBASSADEUR</u>				
2	Bureaux n°21 bleu orange	1975	590	
2	Chaises pliantes bleu orange		132	
2	Manches emportées	1975	8,50	
1	Balai		22	
1	Balai		16	
1	Faitout		52	
1	Faitout		52	
1	Faitout		39	
1	Passoire		26	
1	Poêle		45	
1	Ouvre boîte		6	
1	Décapsuleur		1,90	
1	Ouvre boîte		6	
1	Décapsuleur		2,80	

.../...

8

RESIDENCE AMBASSADEUR (suite)

Nombre	Nomenclature	Année	Valeur	Observation
1	Couteau		46	
1	Couvert salade		41	
1	Coupe		105	
7	Ronds		22,75	
4	Ronds		9	
1	Ronds		8,75	
1	Plat		26	
1	Plat		31	
1	Moulin à café seb		65	
1	Coffret		483	
1	Théière		172	
1	Soupière		170	
1	Légumier		226	
1	Corbeille		63	
1	Légumier		83	
1	Plat		99	
1	Plat		95	
1	Coffret tasses		23	
10	Coffret verres		620	
36	Flûtes		288	
2	Coffrets verres		132	
6	Tasses		150	
6	Tasses		132	
1	Cafetière		52	
1	Ménagère		590	
1	Vase		9,30	
2	Lampes		130	
20	Ampoules		104	
10	Ampoules		40	
10	Ampoules		40	
1	Lampe		14	
4	Prises		10,60	
24	Serviettes		180	
4	Plastics		14,40	
2	Nappes		190	
1	Porte		135	
1	Vannerie		3,60	

.../...

9

RESIDENCE AMBASSADEUR (suite)

Nombre	Nomenclature	Année	Valeur	Observation
1	Vannerie		3,60	
1	Vannerie		9,50	
1	Vannerie		16,	
2	Rechanges		32,40	
1	Arriel emporté		49,55	
1	Paic		16,10	
1	Lave sol		44,35	

SALON

1	Divan à 3 coussins coloria fougère	1967		
4	Fauteuils assortie			
1	Table rectangulaire des marbre		9.309	
2	Tables carrées dessu marbre			
1	Tapis mécanique			
1	Appareil de télévision		1.750,00	
2	Toiles+ triangle pour lesfenêtres			
1	Lampadaire	1970	253,60	

SALLE A MANGER

1	Service de table pour 12 personnes	1972		
1	Service à thé pour 12 Pers.		1.976	
1	Service à gâteau pour 12 pers. Verres diverses " 12 personnes " soit à liqueur, à vin, à bière + flutttes à champagne.			
1	Table roulette de service	1970	117,00	
1	Meuble phono radio philips	1964	950,00	
1	Table roulette pour disques	1970		
2	Toiles+ triangle pour fenêtrés	1964		

CUISINE

1	Réfrigérateur+ransformateur	1969	1.078,00	
2	Poubelles	1967	48	
3	Chaises pour enfant	1970	117	
1	Friteuse	1970		
1	Casserole pour égouter			

N.B. Les ustencile de cuisine
sont à considérés comme
déclassées, vu qu'ils sont
fort usés ou fort abimés
(cassés).-

RES. AMBASSADEUR

Nombre	Nomenclature	Année	Valeur	Observ.
<u>CHAMBRE I</u>				
1	Tapis	1964		
1	Lit pour bébé + matelas	1964		
1	Toile pour la fenêtre	1964		
<u>CHAMBRE II</u>				
2	Petite tapis			
1	Grand tapis 140X200	1964	466,00	
2	Lits standards + matelas mousse	1964	282	
1	Lit femme de ménage	1970	224	
1	Petite table roulette	1964		
2	Toiles + triangles pour fenêtres	1964		
<u>CHAMBRE III</u>				
1	Tapis 140 X 200	1967		
2	Petits tapis (descentes de liste)	1967		
4	Oreillers	1967	63,00	
1	Machine à lever	1964	3.039	
1	Fer à repasser	1970	123	A REMPLACER
1	Table à repasser	1970		
<u>MATERIEL DE NETTOYAGE</u>				
1	Aspirateur	1964	200	
1	Cireuse			
	Tondeuse à gazon	1970		

REMARQUE GENERALE: Plusieurs des articles (meubles, équipements, rideaux) ont été achetées en 1964 ou 1967 et sont visiblement dans un état lamentable. Il est donc nécessaire de procéder au remplacement progressif de ce matériel. D'autre part, certains articles figurant sur l'ancien inventaire n'ont pas été retrouvés au moment où je suis entré dans la maison.

Paris, le 1er mars 1973
 (Sé) KARAKE Canisius
 Ambassadeur.-

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
RWANDAISE A PARIS

INVENTAIRE DES BIENS DE L'ETAT DANS
L'APPARTEMENT OCCUPE PAR Mr.A.M
KAGENZA.

Nombre	Nomenclature	Année d'achat	Valeur totale	Observ.
<u>CUISINE</u>		1973		
1	Réfrigérateur		947,00	
1	Cuisinière gaz		960,00	
1	Tuyau gaz		9,25	
<u>Meubles de cuisine</u>				
1	Buffet-armoire)			
4	Petites chaises)			
1	Escabeau)		870,00	
1	Petite table)			
<u>CHAMBRE A COUCHER</u>				
<u>1ère chambre à coucher (grande)</u>				
1	Lit double avec matelas		1.632,00	
2	Oreillers		72,00	
1	Table de nuit		93,00	
2	Lits d'enfants avec matelas		922,00	
2	Oreillers		72,00	
<u>2ème chambre à coucher</u>				
2	Lits pliants (moyens) "en 120" avec matelas		908,40	
3	Armoires glissières en 1,20	1974	1.830,00	
2	Traversins "en 120"	1973	89,70	
2	Oreillers		72,00	
1	Table de nuit		93,00	
<u>3ème chambre à coucher</u>				
2	Petits lits pliants avec matelas "en 80"		602,50	
2	Traversins "en 80"		60,40	
<u>4ème chambre à coucher</u>				
1	Lit pliant avec matelas "en 120"		454,20	
1	Traversin "en 120"		44,85	
2	Oreillers		72,00	
1	Table de nuit		93,00	
<u>SALLE A MANGER</u>				
1	Table à 8 places "LOUISIANE"		418,00	
1	Living "LOUISIANE"acryon et bois divers	1974	1.400,00	
8	Chaises (30 1C)	1973	1.352,00	
<u>SALON</u>				
2	Fauteuils)	1974)	1.620,00	
1	Convertible (Divan))	1973)		
1	Table salon blanche	1974	180,00	
1	Table Ely Roulettes	1974	350,00	
1	Armoire rustique à 2 portes	7.7.75	600FF	
1	Canapé	"	2.070,-	
2	Fauteuils	"	1.320,-	
1	Canapé convertible	"	1.540,-	
1	Table de salon "glace"	"	620,-	

PARIS

2ème Secrétaire (HAKIZIMANA)

<u>NOmbre</u>	<u>Nomenclature</u>	<u>Année</u>	<u>Valeur</u>	<u>Observ.</u>
1	Table de salon	19.12.75	307 FF	
1	Table de téléph.	"	246 FF	
1	Table à repasser	"	161 FF	
1	Matelas simple (90cm)	"	425 "	
1	Canapé	"	1.555 "	
2	Fauteuils	"	990 "	
1	Armoire garde-robe	"	2.610 "	
1	Lit simple	"	695 "	
1	Chevet	"	325 FF	
1	Armoire secrétaire	"	1.140 FF	
1	Lit simple	"	360 "	
1	Cadre métallique double	"	130 FF	
1	" " simple	"	85 FF	
1	Matelas double	"	550 FF	
1	Buffet	"	1.870 FF	
1	Table à manger	"	815 FF	
4	Chaises	"	700 FF	
2	Tabourêts	"	36 FF	
1	Réfrigérateur	"	1.560 FF	
1	Cuisinière à gaz	"	1.155 FF	